



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**



**Direction générale du Trésor – Fin Infra**

## Communiqué de presse

### L'ANCT ET LA MISSION D'APPUI AU FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES (Fin Infra) ENGAGÉS POUR L'INVESTISSEMENT DANS LES TERRITOIRES LES PLUS FRAGILES

Paris, le 16 février 2022

**L'Agence nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) et la Mission d'Appui au Financement des Infrastructures (Fin Infra) ont signé une convention le 28 janvier 2022 pour mobiliser leur ingénierie au service des projets de territoires. Cette convention matérialise un partenariat engagé depuis 2020 avec les communes du programme Action Cœur de Ville.**

Elle permettra de répondre aux besoins des collectivités qui cherchent à optimiser et à sécuriser les projets de développement sur leur territoire.

**Grâce à une équipe de professionnels issus du secteur public et privé, Fin Infra apporte à chaque collectivité qui le souhaite son expertise juridique et financière tout au long de son projet d'investissement, depuis le choix du mode de réalisation, puis la phase de procédure, jusqu'à la phase d'exploitation.**

Fin Infra accompagne les projets :

- d'au moins 5 millions d'euros ;
- impliquant un financement innovant et/ou nécessitant la mise en œuvre de contrats complexes (marché global de performance, marché de partenariat, concession, SEMOP, SPL, DSP, etc.), et ;
- impliquant la délégation de tout ou partie de la maîtrise d'ouvrage du projet à un acteur privé.

L'ANCT se chargera de repérer les projets complexes pour lesquels un accompagnement de Fin Infra paraît souhaitable et possible quand l'ingénierie locale n'est pas suffisante ou disponible.

12 collectivités labellisées « Action Cœur de Ville » ont déjà bénéficié de l'accompagnement de Fin Infra. A titre d'exemple, la ville du Lamentin en Martinique a été accompagnée par Fin Infra dans le cadre de la rédaction du protocole d'accord de cession du foncier par le centre hospitalier universitaire de Martinique à la Ville Les collectivités qui le souhaitent peuvent prendre contact avec l'ANCT et/ou Fin Infra.



## AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



Direction générale du Trésor – Fin Infra

### A propos de l'ANCT

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites Villes de demain, France Très Haut Débit...

L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux.

### A propos de Fin Infra

Fin Infra est un Service à compétence nationale, rattaché à la Direction Générale du Trésor, au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, qui conseille les entités publiques dans la conduite de leurs projets d'investissement.

Fin Infra fournit une assistance financière et juridique aux personnes publiques. Son équipe de professionnels permet aux collectivités d'optimiser le coût complet de leurs opérations d'investissement, tout en maîtrisant les risques juridiques, techniques et financiers associés à ces projets.

**Contact presse :** Claire JOLY, [cjoly@bonafide.paris](mailto:cjoly@bonafide.paris), 06.88.10.67.57

**Contact collectivités :** [fininfra@dgtresor.gouv.fr](mailto:fininfra@dgtresor.gouv.fr)